

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-JOSEPH**

**Procès-verbal de la session ordinaire  
du mercredi 20 janvier 2010**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Joseph tenue à l'école, le vingt janvier de l'an deux mille dix à dix-neuf heures trente.

**PRÉSENCES**

Mmes Danielle Côté, parent  
Isabelle Doyon, enseignante  
Lucie Thivierge, éducatrice au service de garde  
Hélène Vallée, enseignante

MM. Normand Cossette, enseignant  
Sylvain Lacroix, parent  
Christian Leclerc, parent  
Stéphane Saulter, parent

Aussi présente :

Mme Andrée Roy, directrice

**ABSENCES**

Mmes Martine St-Laurent, commissaire  
Valérie Simoneau, représentante de la communauté

**OUVERTURE DE  
LA RÉUNION**

Le quorum est atteint, l'assemblée peut débuter. Il est 19 h 31. En l'absence de monsieur Leclerc, l'assemblée est présidée par son substitut, monsieur Lacroix.

**ADOPTION DE  
L'ORDRE DU  
JOUR**

CE-483-10 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Isabelle Doyon,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit et est adopté avec l'ajout des points d'information suivants :

- Projet de dîner bénéfique pour Haïti
- Activités des journées pédagogiques de février et de la semaine de relâche pour le service de garde.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU  
PROCÈS-VERBAL  
DU 25 NOVEMBRE  
2009**

CE-484-10 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Danielle Côté

QUE le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

M. Leclerc arrive et reprend la présidence de l'assemblée.

**AFFAIRES  
DÉCOULANT DU  
DERNIER  
PROCÈS-  
VERBAL**

Règles de régie interne; Nous devrions avoir un article inscrit dans nos règles de régie interne qui stipule qu'il n'est pas nécessaire d'avoir quelqu'un qui propose et seconde à chacune des résolutions du Conseil d'établissement à moins d'une situation où un vote est demandé.

**INTERVENTION DE  
L'ASSEMBLÉE**

Il n'y a aucune intervention de l'assemblée.

**CRITÈRES  
D'INSCRIPTION  
2010-2011**

Les membres prennent connaissance du document et échangent sur son contenu.

## **SUIVI AU PLAN DE RÉUSSITE**

Conseil des élèves : mesdames Francine Magny et Louise Frigon, enseignantes de l'école, ont mis sur pied le conseil des élèves. Des élections ont eu lieu dans les classes de 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année afin de déterminer les représentants dans chacune de ces classes. Ce conseil d'élèves se réunira à tous les mois afin de recueillir les suggestions et commentaires des élèves sur plusieurs plans de la vie de l'école.

Climat sain et sécuritaire : Dès le retour en janvier, des mesures ont été mises en place afin de favoriser le maintien d'un climat sain et sécuritaire à l'école, soit :

- La présence de deux enseignantes à l'extérieur lors des récréations;
- À la fin de chaque mois, l'organisation d'une activité récompense pour les élèves méritants au niveau du comportement. Les élèves ayant eu des mémos comportement, se verront retirer en partie ou en tout le privilège de cette activité. Ils vivront alors des ateliers les amenant à réfléchir et à modifier leur comportement.

## **INFORMATION- CORRESPONDANCE**

Les points d'information suivants sont apportés :

- Dîner bénéfice pour Haïti : Dès le début de l'année, les élèves de 3<sup>e</sup> année ont souligné le fait qu'ils seraient fiers d'eux s'ils étaient des personnes aidantes. Sensibilisés au sinistre qui frappe Haïti, ils ont exprimé le souhait de réaliser une action pour leur venir en aide. En lien avec les domaines généraux de formation et dans le cadre d'un projet «Jeunes entrepreneurs», toute la semaine du 25 au 29 janvier, les élèves serviront le dîner aux gens de leur entourage. Tous les profits engendrés seront remis à la Croix Rouge. Ce projet est rendu possible grâce à la collaboration du restaurant Rôtisserie Beau Coq et une commandite de la COOP IGA.
- Activités des journées pédagogiques de février et de la semaine de relâche pour le service de garde : Lucie Thivierge nous présente la planification d'activités pour février. Il a été convenu au niveau de la CSH, que les activités de la semaine de relâche soient offertes à tous les élèves mais à un tarif un peu plus élevé considérant que les élèves inscrits au service de garde paient déjà pour les activités.

**AFFAIRES  
NOUVELLES**

Aucune.

**CLÔTURE DE  
LA RÉUNION**

CE-485-10 IL EST RÉSOLU,  
QUE l'assemblée soit levée. Il est 20 h 33.

ADOPTÉE.

---

Christian Leclerc  
Président du C.É.

---

Andrée Roy  
secrétaire d'assemblée